

Conseil Communautaire CCSD (25/11/14)

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu du Conseil Communautaire du mardi 25 novembre 2014.

Cordialement,

Pauline PERRODEAU
Responsable du pôle Communication et Développement Touristique



Parc d'Activité des Estuaires - Espace des Échos
1 allée du Rocheteur
44590 DERVAL
Tel : 02 40 07 08 83
pote-communautaire@cc-derval.fr
www.cc-derval.fr
Suivez-nous sur Twitter : @SecteurdeDerval

Pour protéger l'environnement, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2014



Budget primitif 2015 SPANC

Les membres du Conseil Communautaire ont approuvé à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'élève à 90 176 € pour la section de fonctionnement.

Grille tarifaire 2015 du SPANC

Les conseillers communautaires ont approuvé à l'unanimité la grille tarifaire 2015 du service public d'assainissement non collectif suivante :

- contrôle de conception et de réalisation : 150 €
- contrôle de conception et de réalisation dans le cadre d'une rénovation aidée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 200 €
- contre-visite suite à un avis défavorable : 50 €
- contrôle lors d'une vente immobilière : 112 €
- redevance annuelle (contrôle périodique ou de bon fonctionnement) : 28 €
- prélèvement et analyse des effluents : 120 €

Budget primitif 2015 "ordures ménagères"

Les membres du Conseil Communautaire ont approuvé à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'élève à 1 065 700 € pour la section d'exploitation et de 154 600 € pour la section d'investissement.

Grille tarifaire 2015 du service "ordures ménagères"

Les conseillers communautaires ont approuvé à l'unanimité la grille tarifaire 2015 suivante :

dotation permanente				dotation temporaire	
BAC	prix mensuel	prix annuel	prix de la levée	mise à disposition d'un bac complémentaire	prix de la levée
120 L	11,96 €	143,50 €	3,92 €	15,45 €	3,92 €
180 L	17,87 €	214,45 €	5,88 €		5,88 €
240 L	24,23 €	290,71 €	7,83 €		7,83 €
340 L	36,02 €	432,23 €	11,10 €		11,10 €

Achat de sacs pour palier un débordement ponctuel d'ordures ménagères : 3,92 € les 5 sacs de 30 L

Budget général - décision modificative n°1

Afin d'adapter au mieux les crédits initialement prévus, les délégués du Conseil communautaire ont procédé à un ajustement du budget général.

SPANC - convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la mise en place d'aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs

Le Conseil Communautaire a validé la mise en place à partir de début 2015 par la CCSD, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non collectifs présentant des risques sanitaires et de pollution. L'aide accordée se fera en fonction du montant global des travaux, études et taxes programmés par les propriétaires et ne pourra dépasser 50 % de cette somme (soit 4 000 € d'aide au maximum). Cette aide financière s'adressera aux propriétaires d'installations dont le contrôle de bon fonctionnement a été réalisé depuis 2012 et qui présentent des défauts mettant en jeu la santé humaine. Ne seront pas concernées par cette aide, les habitations construites après le 9 octobre 2009 et les habitations ayant été vendues ou achetées depuis le 1er janvier 2011. Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de Communes contactera directement les propriétaires des installations concernées courant 2015, au fur et à mesure de l'avancée des contrôles.

Construction d'un espace aquatique et de loisirs intercommunal - attribution des lots pour le marché de travaux

Porté par la Communauté de Communes du secteur de Derval, le projet de construction d'un espace aquatique intercommunal a été conçu en partenariat avec l'agence Coste Architectures pour répondre aux besoins des habitants du secteur de Derval (scolaires, associations, enfants, familles et personnes âgées vivant sur le territoire) et plus largement aux habitants du Pays de Châteauvibrant et de ses environs. L'espace aquatique sera d'une surface totale de 2 085 m² (pour les baignants), auxquels s'ajoutent des locaux techniques de 494 m² et des espaces d'agrément extérieurs pour 1 515 m², pour un coût estimé à 6 282 000 € HT hors opération. L'opération bénéficie du soutien financier du département (3 991 655 €), de la région (895 800 €) et de l'Union européenne (50 000 €).

Suite à l'appel d'offres lancé en juillet 2014 et à l'attribution des lots réalisée le 18 novembre 2014 par la Commission d'Appel d'Offres, les conseillers communautaires ont autorisé la signature des marchés de travaux au profit des entreprises suivantes :

	entreprises retenues	montants HT
lot 1 : VMD - Aménagement extérieur - Clôtures	SAS Hervé (44 - Juigné-les-Moutiers)	376 304 €
lot 2 : Gros œuvre - Charpente - Couverture étanchéité - Isolation extérieure - Habillage des façades	Lang SAS (44 - Saint-Nazaire)	2 275 859,08 €
lot 3 : Menuiseries extérieures - Serrurerie - Métallerie	Secom'Alu (85 - La Mothe-Achard)	567 845,28 €
lot 4 : Étanchéité liquide - Revêtements de sols et murs	Vinet (86 - Migné-Auxances)	576 999 €
lot 5 : Doublages - Faux plafonds - Menuiseries intérieures - Peinture - Nettoyage de charpente	Artbat System (44 - Saint-Nazaire)	287 507,79 €
lot 6 : Équipements spécifiques	lot déclaré sans suite	
lot 7 : Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Traitement d'air - Traitement d'eau - Animations	Hervé Thermique (44 - Saint-Herblain)	1 515 143,53 €
lot 8 : Courants forts - Courants faibles - Contrôles d'accès	FFE (35 - Bruz)	405 700 €
TOTAL HT		6 005 358,68 €

Calendrier prévisionnel des travaux de l'espace aquatique intercommunal

- janvier 2015 : démarrage des travaux
- été 2016 : réception des travaux
- automne 2016 : ouverture au public

Contrat de territoire départemental 2013/2015 - avenant au contrat

Le programme d'actions du Contrat de territoire départemental (CTD) reprend l'ensemble des études et des projets nécessaires au développement du territoire selon différentes thématiques (développement économique, habitat, petite enfance, culture, assainissement...). Des modifications à intégrer au CTD 2013/2015 ont été identifiées et approuvées par les conseillers communautaires. Celles-ci feront par la suite l'objet d'un avenant unique co-signé par le Conseil Général et la CCSD.

Parc d'Activité des Estuaires - cession de terrains sur l'Espace des Échos

Le Conseil Communautaire a validé la cession de 3 parcelles sur l'Espace des Échos du Parc d'activité intercommunal des Estuaires à Derval :

- lot n°6 d'une surface de 1 530 m² au profit de la société MCPL au prix de 26 010 € HT
- lot n°7 d'une surface de 1 499 m² au profit de la société MCPL au prix de 26 982 € HT
- lot n°13 d'une surface de 1 694 m² au profit de la SCI DU HARAS au prix de 28 798 € HT.

ESPACE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DU SECTEUR DE DERVAL



PARVIS ET ENTRÉE



SOLARIUM ET PLAGE AQUALUDIQUE EXTÉRIEURE